

☎ 0321532532



Assurance et Banque

SA COQUART.EU
10T RUE WATHIEUMETZ
62130 ST MICHEL SUR TERNOISE

VOTRE CERTIFICAT

Pour les véhicules non immatriculés, le
certificat d'assurance ci-dessous doit être
apposé sur votre véhicule

(décret n° 85 879 du 22 août 1985)

CERTIFICAT D'ASSURANCE

pour votre RENAULT GS-538-HR

Chère Madame, cher Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous remettre le certificat d'assurance de votre véhicule.

Si ce véhicule est immatriculé, ce « Mémo véhicule assuré » constitue une présomption d'assurance pendant 15 jours suivant la date de prise d'effet de la police.

Si ce véhicule est non immatriculé, ce document constitue votre justificatif d'assurance et sa vignette doit être apposée sur votre véhicule.

Ce document est à conserver avec les papiers du véhicule. Il peut vous être demandé en cas de contrôle et vous permet de circuler à l'étranger (hors Union européenne) en tant que carte de circulation internationale, durant la période de validité indiquée sur sa vignette.

Avec toute notre attention,
Le Directeur Général Délégué,

CERTIFICAT D'ASSURANCE

du au

01/01/25

01/02/26

Identification

GS-538-HR

Nº

0000010608362404

AXA ASSURANCES

1. INTERNATIONAL MOTOR INSURANCE CARD 1. CARTE INTERNATIONALE D'ASSURANCE AUTOMOBILE				2. EMISE AVEC L'AUTORISATION DU BUREAU CENTRAL FRANCAIS						
3. VALABLE DU Jour Mois Année Jour Mois Année 01/01/25 01/02/26 (Ces deux dates comprises)				4. Code pays / Code assureur / Numéro 0000010608362404 F943						
5. N° d'immatriculation (ou à défaut) n° du châssis ou n° du moteur GS - 538 - HR				6. Catégorie*		7. marque du véhicule				
				A - F		RENAULT				
8. VALIDITÉ TERRITORIALE :										
Cette carte est valable pour les pays dont la case n'est pas rayée (pour information complémentaire consulter www.cobx.org).										
Dans chaque pays visité, le Bureau de ce pays garantit, pour ce qui a trait à l'utilisation du véhicule décrit ici, la couverture d'assurance conformément aux lois de ce pays relatives à l'obligation d'assurance.										
A	B	BG	CY(**)	CZ	D	DK	E	EST	F	FIN
GR	H	HR	I	IRL	IS	L	LT	LV	M	N
NL	P	PL	RO	S	SK	SLO	CH	AL	AND	AZ(**)
BIH	BY	XB	MA	MD	MK	MNE	BUS	SRB(**)	TN	TR
UA	UK									
(**) La couverture d'assurance fournie pour l'Azerbaïdjan, Chypre et la Serbie est limitée aux parties géographiques des dits pays qui sont sous le contrôle des gouvernements respectifs. Pour plus d'informations, veuillez consulter http://gc-territorial-validity.cobx.org										

9. Nom et adresse du souscripteur du contrat d'assurance (ou de l'utilisateur du véhicule).

SA COOUART.EU

10T RUE WATHIEUMETZ
62130 ST MICHEL SUR TERNOISE

10. Cette carte a été délivrée par

AXA ASS.IARD MUT.
313, TERRASSES DE
L'ARCHE
92727 NANTERRE CEDEX

11. Signature de l'assureur

Votre assureur
0321532532

825 RUE LOUIS DUSSART
BP 57
62702 BRUAY LA BUISSIÈRE CEDEX

(*) Catégorie de véhicule (code) :

A. AUTOMOBILE B. MOTOCYCLE C. CAMION OU TRACTEUR D. CYCLE A MOTEUR AUXILIAIRE
E. AUTOBUS OU AUTOCAR F. REMORQUE G. AUTRES

D0903-250127



DEC 10-31-1508



Réf. 920472 08 2017